

Méthode d'enquête

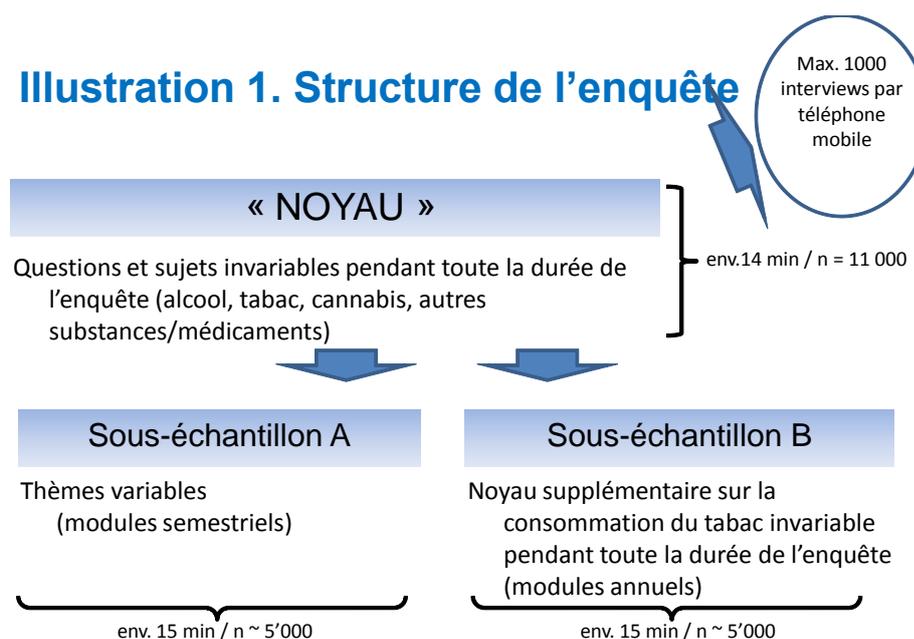
Remarques préliminaires

Le Monitoring suisse des addictions (en anglais : *Addiction Monitoring in Switzerland – AMIS*) est un système de grande envergure conduit par un consortium d'instituts ayant des missions différentes. Il a été commandé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et réalisé par celui-ci, conjointement avec Addiction Suisse, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP), l'Institut für Sucht- und Gesundheitsforschung de Zurich (ISGF) et l'Institut für Begleit- und Sozialforschung (IBSF). Le présent rapport porte exclusivement sur l'un des modules du système, à savoir l'enquête téléphonique permanente.

L'enquête en cours

L'enquête permanente constitue un des éléments du Monitoring suisse des addictions. Des données sur la consommation de substances psychoactives et sur d'autres addictions ainsi que sur leurs conséquences sont collectées par téléphone de manière identique depuis 2011, en utilisant les mêmes indicateurs-clés. Contrairement aux enquêtes courantes comme l'Enquête suisse sur la santé (ESS), qui vise la population générale, ou l'enquête HBSC (*Health Behaviour in School-Aged Children*) sur le comportement de santé des enfants en âge scolaire, la continuité de cette enquête téléphonique permet d'obtenir une évaluation actuelle de la situation sur des cycles de 4 à 5 ans. En fonction des priorités fixées avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'enquête utilise des modules supplémentaires en alternance pour approfondir certains thèmes du domaine de l'addiction. La flexibilité de cet instrument permet ainsi d'aborder des sujets d'actualité et, par exemple, d'étudier les effets de mesures politiques. L'enquête téléphonique auprès de la population est pilotée par Addiction Suisse, en collaboration avec le consortium et l'OFSP. Les tâches y afférentes comprennent la mise à disposition des instruments (questionnaires) dans les trois langues officielles, le contrôle et la standardisation des données ainsi que leur administration et leur saisie dans une base de données. Addiction Suisse assure la communication avec l'Institut für Begleit- und Sozialforschung (IBSF), qui réalise l'enquête téléphonique. Les échanges portent, par exemple, sur l'échantillonnage, les directives applicables à la pondération, la programmation des questionnaires et le transfert des données.

Illustration 1. Structure de l'enquête



Synthétiquement, on peut dire que l'enquête téléphonique présente les particularités suivantes (voir aussi l'illustration 1) :

Le noyau du questionnaire est constitué par un ensemble invariable de questions permettant d'observer en permanence des indicateurs-clés. L'échantillonnage est recomposé chaque trimestre, ce qui permet de disposer tous les trois mois de résultats représentatifs pour les indicateurs-clés.

- Chaque trimestre, environ 2750 personnes sont interrogées sur le noyau du questionnaire, dont 250 par téléphone mobile. Cela représente 11 000 personnes par an, dont 1000 sont sondées par téléphone mobile.

De nombreux domaines thématiques peuvent être couverts grâce à l'utilisation d'un échantillon fractionné (*split sample*), c'est-à-dire que les personnes à interroger par téléphone fixe sont divisées aléatoirement en deux groupes de 5000 personnes environ par an, le premier groupe (sous-échantillon A) étant interrogé sur l'ensemble des domaines (alcool, médicaments, drogues illégales, utilisation d'Internet et jeux vidéo) sauf le tabac, tandis que le deuxième groupe (sous-échantillon B) est interrogé uniquement sur le tabac. Les questionnaires utilisés pour les deux sous-échantillons (A et B) comportent l'un et l'autre des modules pouvant être modifiés semestriellement pour l'échantillon A et annuellement pour le sous-échantillon B.

- Fractionner l'échantillon présente plusieurs intérêts : a) les personnes interrogées sont sollicitées moins longtemps (durée moyenne maximale de l'interview = 30 minutes) ; b) on peut couvrir un éventail aussi large que possible de questions ne nécessitant pas une actualisation permanente ; c) le système offre une flexibilité permettant de réagir rapidement, si nécessaire, à des problèmes d'actualité ou à des décisions politiques (p. ex., modifications de loi, mesures structurelles de prévention, etc.).

On a opté pour un plan d'échantillonnage disproportionné, avec une surreprésentation des adolescents et des jeunes adultes.

Le cadre du sondage est la population de 15 ans ou plus résidant dans l'ensemble de la Suisse.

Les échantillons sont pondérés pour compenser la disproportion et les différences de taux de non-réponse entre les segments de la population afin d'obtenir des résultats représentatifs à l'échelle de la Suisse, compte tenu du poids démographique des cantons, de la pyramide des âges et de l'importance relative des sexes.

Les questions des modules sont posées à un échantillon plus petit (questions du noyau de l'enquête) et ne comportent pas d'interviews par téléphone mobile. Elles sont désignées par les lettres « MB » dans la numérotation des tableaux et des illustrations. A l'exception du domaine du tabac, où on a également recours aux questions modulaires (pour environ 5000 personnes), le présent rapport s'appuie sur le noyau du questionnaire, sur lequel un peu plus de 11 000 personnes ont été interrogées en 2013. Le questionnaire correspondant se trouve à l'annexe du rapport annuel 2011 (Gmel et al., 2012). Les résultats ainsi que les pourcentages ont été calculés à partir des valeurs pondérées, mais les tableaux en annexe indiquent le nombre de cas en valeur pondérée et en valeur non pondérée. L'enquête a été menée en continu auprès de la population résidente économique de Suisse âgée de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé. La description de la population de référence repose sur le Recensement fédéral de 2000 de l'Office fédéral de la statistique et sur la mise à jour 2008 de l'ESPOP.

Pour obtenir des résultats détaillés dans les catégories d'âge de 15 à 29 ans (adolescents et jeunes adultes), on conduit dans ces tranches d'âge deux fois plus d'interviews, ce qui reflète la taille de ce groupe par rapport à la population totale. Pour contrôler les échantillons, on construit un échantillon de base et un échantillon supplémentaire (*boost*). Les interviews sont réalisées par les laboratoires téléphoniques de l'institut d'études de marché Demoscope à Adligenswil et à Genève. L'échantillon interviewé par téléphone fixe est constitué par un tirage aléatoire à deux degrés portant sur les personnes cibles. Le plan d'échantillonnage utilisant la méthode du double cadrage, les données sont pondérées pour compenser la disproportion des catégories d'âge et les probabilités de sélection différentes qui en découlent afin d'obtenir des résultats représentatifs à l'échelle de la Suisse, compte tenu du poids démographique des cantons, de la pyramide des âges et de l'importance relative des sexes.

Echantillonnage

La méthode du double cadrage consiste à former deux échantillons indépendants, l'un sur la base de numéros de téléphone mobile et l'autre sur la base de numéros de téléphone fixe. Comme les raccordements fixes sont attribués à des ménages et les raccordements mobiles à des individus, on mélange ensuite un échantillon de ménages (après avoir sélectionné de manière aléatoire les personnes cibles dans chaque ménage) avec un échantillon d'individus. Cette différence entre les deux méthodes utilisées pour constituer les échantillons doit être convenablement prise en compte dans la pondération. La possibilité d'utiliser des numéros de téléphone mobile pour remplacer ou compléter des numéros de téléphone fixe est sérieusement discutée à l'heure actuelle dans la littérature pour les raisons suivantes :

1. Un nombre croissant de personnes ne sont pas joignables sur un numéro de téléphone fixe parce qu'elles vivent dans un ménage sans raccordement fixe alors que, dans ces ménages, les personnes sont tout à fait joignables par téléphone mobile (au moins un raccordement mobile dans le ménage).
2. De plus, certains groupes cibles sont joignables en théorie sur un numéro de téléphone fixe, mais de facto, on ne peut les joindre que sur leur téléphone mobile. Ce sont, par exemple, les personnes qui sont très rarement ou jamais à la maison aux heures où sont réalisés les appels, les personnes qui ne répondent pas aux appels sur le réseau fixe ou encore les personnes qui utilisent leur ligne fixe pour effectuer des transmissions de données mais pas pour téléphoner.

Ainsi, la joignabilité théorique est – avec la joignabilité de fait – un paramètre qui joue un rôle non négligeable dans la valeur informative des échantillons, notamment téléphoniques. La méthode du double cadrage permet d'augmenter la représentativité des échantillons téléphoniques.

Modèle de pondération

Le modèle de pondération tient compte de tous les composants susceptibles d'influer sur les résultats obtenus pour l'échantillon. On distingue la pondération initiale, qui obéit à la méthode de Häder et Häder (2009) et de Gabler et al. (2012), et le calage sur marges. La pondération sert à augmenter la valeur informative d'un échantillon en ce qui concerne les estimateurs (moyennes, pourcentages). Elle a pour inconvénient d'accroître également la variance d'erreur et donc de réduire la précision des analyses reposant sur les échantillons proportionnellement à l'ampleur des corrections apportées par la pondération. On décrit en général l'ampleur de cette baisse de précision à travers l'efficacité de la pondération (*weighting efficiency*), qui a été prise en compte ici pour évaluer les solutions de pondération. Des explications détaillées à ce sujet figurent dans le rapport annuel 2011 (Gmel et al., 2012) et dans Klug (2014).

Taux de réponse

L'échantillon de l'étude téléphonique 2013 a été constitué en sélectionnant des adresses dans la banque de données CH-Plus de la société AZ Direct AG. Ce fichier est enregistré auprès du Service du préposé fédéral à la protection des données. Il est actualisé mensuellement à l'aide du système d'enregistrement des déménagements de la Poste Suisse (MAT(CH)move). Un courrier d'information personnel est adressé à chaque ménage de l'échantillon. Lorsqu'un ménage est contacté, on note sa taille ainsi que l'âge et le sexe de ses membres. L'interview est ensuite menée par téléphone avec un membre de plus de 15 ans choisi aléatoirement au sein du ménage.

Comme les ménages de Suisse n'ont pas tous un raccordement téléphonique inscrit dans un annuaire, un deuxième échantillon est constitué aléatoirement en utilisant un système de composition automatique de numéros de téléphone pour appeler des téléphones mobiles. Selon des études en cours dans différentes disciplines, la différence entre les utilisateurs de téléphone mobile et les utilisateurs de raccordement fixe s'explique par la typologie de chacun de ces outils de communication : le raccordement fixe est vu comme une forme institutionnalisée de communication des ménages alors que

le téléphone mobile est un outil soumis au contrôle et à la propriété des individus. Dans l'enquête téléphonique du monitoring des addictions, on sélectionne d'abord les ménages, puis les personnes individuelles. Une pondération reposant sur un double cadrage permet de corriger la différence de probabilité d'inclusion des ménages et des personnes dans les deux échantillons indépendants constitués à partir de numéros de raccordement fixe et de numéros de téléphone mobile.

L'enquête téléphonique 2013 a duré pendant toute l'année 2013, divisée en quatre vagues de durée approximativement égale. Des contrôles ont été effectués mensuellement. La sélection des adresses a été réalisée en 26 strates, pour chacun des cantons suisses. Conformément au cahier des charges de l'OFSP, l'échantillon comprend 10 000 interviews sur téléphone fixe et 1000 interviews sur téléphone mobile.

Toutes les interviews sont réalisées avec une intensité équivalente (pilotage du nombre d'envois de courrier, des appels téléphoniques et des jours d'interview). Cela signifie aussi que les numéros de téléphone doivent être traités avec la même intensité. Pour commencer, tous les numéros de téléphone sont appelés 1 fois, puis ils sont appelés 5 fois, puis 10 fois et enfin, au bout de 30 jours, 20 fois. Il est particulièrement important que le nombre d'interviews réalisées soit réparti uniformément entre les quatre vagues de l'enquête (2500 interviews par vague trimestrielle) et que le groupe cible des jeunes, dont l'échantillonnage est doublé, soit joignable par téléphone, sans négliger le taux de réponse dans chaque échantillon.

En résumé, l'étude 2013 disposait de 41 251 adresses au total dans l'échantillon de base et l'échantillon supplémentaire. 27 321 ménages (66 %) pouvaient être contactés par téléphone fixe. 9 062 ménages (33 %) ne comptaient pas d'individus âgés de 15 à 29 ans et 8197 ménages (30 %) ont refusé de répondre au questionnaire. Motifs : « Pas intéressé par l'enquête » (43 %), « je suis par principe contre les enquêtes » (22 %), « je n'ai pas le temps » (10 %) et diverses autres raisons (25 %), parmi lesquelles le sentiment d'être importuné, une absence pour cause de congé malgré le rendez-vous fixé pour l'interview, une maladie subite ou bien un départ ou un déménagement soudains.

Tableau 1 Taux de réponse lors de l'enquête téléphonique 2013

Adresses brutes (envoi courrier)	41 251	100 %			
Adresses valables	38 133	92 %	100 %		
Ménages participants	27 321	66 %	72 %	100 %	
Pas de 15-29 ans dans le ménage	9062	22 %	24 %	33 %	
Ménages avec personnes cibles	18 259	44 %	48 %	67 %	100 %
Personnes participantes	10 062	24 %	26 %	37 %	55 %

La base des 18 259 adresses utilisée pour le calcul du taux de réponse est constituée de la somme des défaillances pertinentes (joignabilité de la personne et aucune personne âgée de 15 à 29 ans dans le foyer pour le groupe supplémentaire) et des interviews réelles (interviews menées à leur terme). Le taux de réponse de l'année 2013 correspond au taux moyen de réponse de 55 %.

L'échantillon interrogé par téléphone mobile était composé de 7499 numéros sélectionnés proportionnellement aux plages de numéros attribuées aux opérateurs de téléphonie mobile en Suisse, et 1136 interviews (15 %) ont été réalisées. Les numéros de téléphone mobile ont été générés aléatoirement par un système de composition automatique. De ce fait, l'échantillon contient des numéros d'appel non valables. Il est impossible d'identifier avec certitude tous les numéros d'appel non valables parce que les messages des opérateurs de téléphonie pour les numéros non attribués ne

permettent pas toujours de déterminer clairement s'il s'agit de numéros temporairement indisponibles ou de numéros non activés.

Il est exclu de comparer directement les taux de réponse car les interviews ont des durées différentes. Les interviews par téléphone mobile ne dépassent pas 10 à 15 minutes et portent uniquement sur le noyau de l'enquête téléphonique. Il est légitime de penser que la différence entre les taux de réponse évoluera fortement si les interviews par téléphone fixe ont la même longueur (elles durent 25 à 30 minutes actuellement).

Explications relatives au rapport (données 2013)

Le volume de données recueillies est beaucoup trop important pour pouvoir tout réunir dans un seul rapport. On a donc établi pour 2013 plusieurs rapports séparés afin d'en améliorer la lisibilité. Le présent rapport porte essentiellement sur les données recueillies auprès des quelque 11 000 personnes interviewées à l'aide du noyau du questionnaire. Les renvois à des questions particulières se rapportent au noyau du questionnaire, qui figure dans le rapport général sur le monitoring de 2011 (Gmel et al., 2012).

Tous les résultats obtenus ne sont pas présentés graphiquement ici. Des résultats complémentaires se trouvent dans les recueils de tableaux correspondants. La numérotation des tableaux et des graphiques suit exactement celle des rapports 2011 et 2012. Nous espérons ainsi faciliter les comparaisons avec ces deux années. En contrepartie, la numérotation peut présenter des ruptures dans le présent rapport car, pour des raisons de concision, certains graphiques figurant dans le rapport 2011 n'ont pas été repris dans le rapport 2013. Par contre, toutes les évaluations réalisées pour 2011 et 2012 ont été faites également pour 2013, et sont disponibles au minimum sous forme de tableaux. On a également effectué, à partir de 2012, des évaluations supplémentaires portant sur le degré d'urbanisation, la formation formelle et le statut d'activité. En raison de leur nouveauté, une comparaison avec 2011 n'est pas possible.

Intervalles de confiance

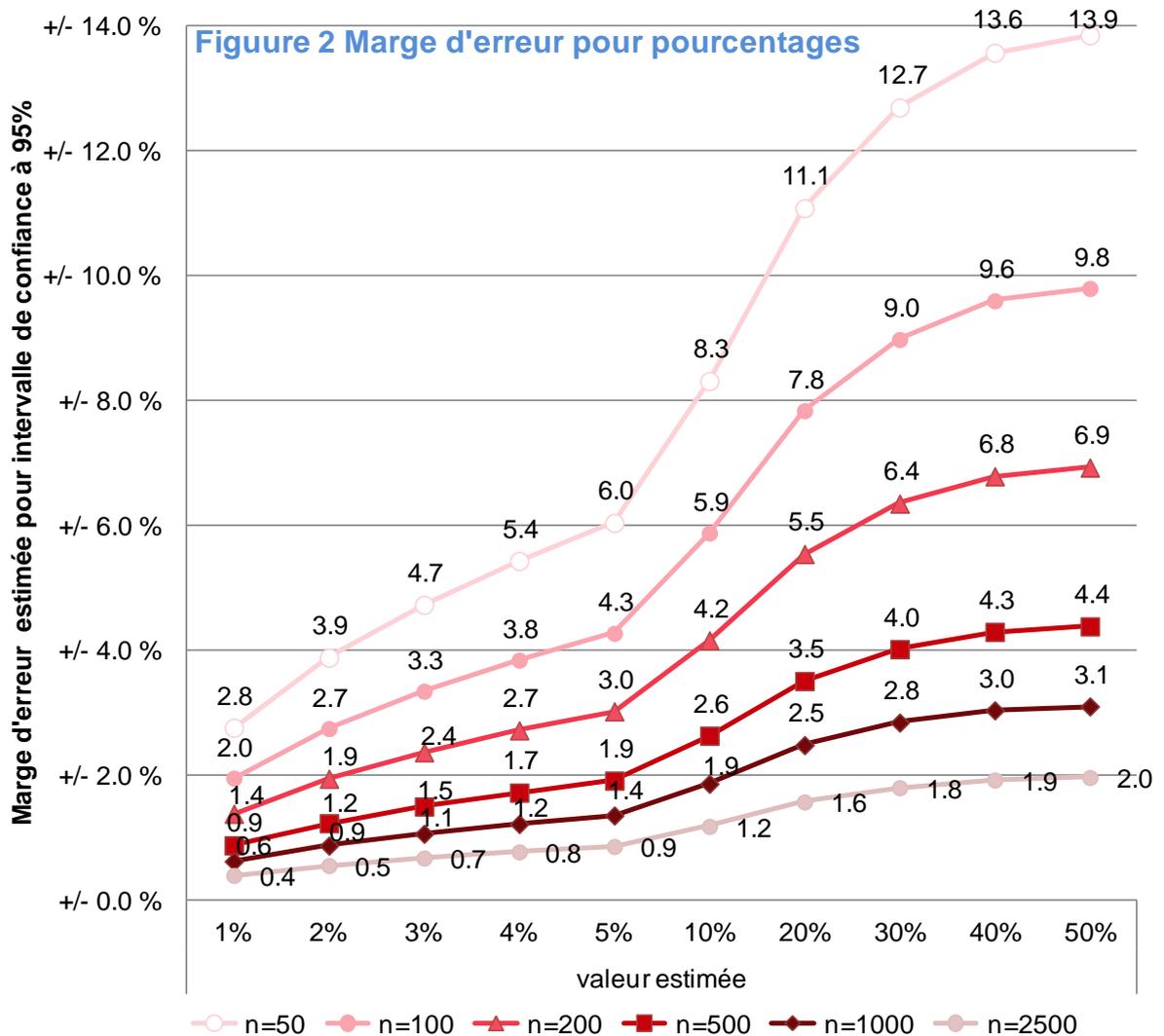
Pour ne pas surcharger les illustrations et les tableaux, il a été convenu, en accord avec le donneur d'ordre, de ne pas fournir d'intervalles de confiance ni de tests statistiques. Pour les pourcentages, l'erreur standard (E.S.) peut être calculée par estimation asymptotique (échantillon de taille suffisante) à l'aide de la formule suivante, p_1 désignant la valeur correspondante exprimée en pourcentage et π_1 la proportion « réelle » de la population (pour estimer π_1 , on utilise par défaut la valeur de l'échantillon).

$$S.E. = \sigma(p_1) = \sqrt{\frac{\pi_1 \cdot (1 - \pi_1)}{n}}$$

Sur la base d'hypothèses asymptotiques, on peut supposer une répartition normale du test pour une valeur en pourcentage de 0 (hypothèse nulle), de sorte que l'intervalle de confiance de 95 % se situe à $\pm 1,96 * E.S.$ Exemple : si le pourcentage estimé (p. ex., prévalence de la consommation d'une certaine drogue illégale) dans l'échantillon (de l'ensemble $n=100$) est de 10 %, alors on obtient une erreur standard à partir de la racine de $0,1 * 0,9 = 0,3$ divisée par la racine de 100 ($=10$), soit 3 %. L'intervalle de confiance de 95 % se situe alors à $\pm 5,9$ %. Autrement dit, la valeur « réelle » dans la population pour une valeur calculée dans l'échantillon de 10 % se situe entre 4,1 % et 15,9 %, avec une fiabilité de 95 %.

L'illustration 2 ci-dessous donne d'autres exemples de marges d'erreur pour un intervalle de confiance de 95 %. Il convient de toujours considérer que l'on part théoriquement d'échantillons aléatoires, qui ne présentent pas de distorsions dues aux variations du taux de réponse. Bien que les échantillons du Monitoring des addictions s'appuient sur des tirages aléatoires, les taux de réponse de l'enquête ne sont pas de 100 % et peuvent, systématiquement, présenter une distorsion (p. ex., lorsque les consommateurs de drogue ne participent pas à l'enquête). Les intervalles de confiance peuvent ainsi être considérés comme un rapprochement progressif aux intervalles de confiance réels. En réalité, les intervalles de confiance peuvent être un peu plus grands. De manière empirique, il convient que ceux-ci ne se situent pas, par rapport aux pourcentages comme aux prévalences, dans les intervalles de confiance des autres pourcentages de comparaison pour être statistiquement significatifs (avec une probabilité d'erreur de 5 %).

L'illustration suivante fait état de ces intervalles de confiance jusqu'à 50 % seulement, en raison de la symétrie des intervalles de confiance et des pourcentages. L'intervalle de confiance supérieur est obtenu pour un estimateur ponctuel de 50 %. Pour un estimateur de 60 %, les intervalles de confiance correspondent à 40 % et pour 95 % à 5 %, etc.



Références

Gabler, S., Häder, S., Lehnhoff, I., Mardian, E. (2012). Weighting for Unequal Inclusion Probabilities and Nonresponse in Dual Frame Telephone Surveys, S.162f. In: Häder, S., Häder, M., Kühne, M. (Eds.): Telephone Surveys in Europe. Research and Practice. Heidelberg: Springer.

Gmel G., Kuendig H., Maffli E., Notari L., Wicki M., Georges A., Grisel-Staub E., Müller M., Dubois-Arber F., Gervasoni J.-P., Lucia S., Jeannin A., Uchtenhagen A., Schaub M. (2012). Monitorage suisse des addictions / Rapport annuel – Données 2011, Berne 2012. Disponible à : <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/13457/index.html?lang=fr>

Häder, S. & Häder, M. (Hrsg.) (2009): Telefonbefragungen über das Mobilfunknetz: Konzept, Design und Umsetzung einer Strategie zur Datenerhebung. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Klug, Stefan (2014). CoRoIAR Continuous Rolling Survey of Addictive Behaviours and Risks.

